

23/09/2024

Avis de sécurité

Chers clients,

Dedalus France, société du groupe Dedalus, souhaite porter à votre connaissance les informations suivantes au sujet d'un problème signalé aux autorités nationales compétentes.

Titre : Annulation des prescriptions médicales lors de l'admission d'un patient des urgences

Référence : FSN-2024-07/MST0091092

Produit et versions du produit :

DxCare dans les pays suivants : France

Fabricant : Dedalus France

Dans les versions suivantes :

- 8.2021.4.0, 8.2021.4.1, 8.2021.4.2, 8.2021.4.3, 8.2021.4.4, 8.2021.4.5
- 8.2021.5.0

Informations :

Les prescriptions passent automatiquement au statut 'FINI' lors de l'hospitalisation depuis les urgences.

Le problème arrive selon le scénario suivant :

1. Le système est configuré pour mettre au statut 'FINI' les prescriptions lors de la sortie patient (cf C_INTER 480 digit 1)
2. Un patient est admis aux urgences
3. Des prescriptions sont saisies lors de son passage aux urgences
4. Avant la fin des prescriptions, le patient est hospitalisé (il conserve le même dossier)

Résultat attendu : les prescriptions devraient « suivre » le patient et rester « en cours » après son passage en séjour d'hospitalisation.

Résultat actuel : les prescriptions sont arrêtées automatiquement au moment du passage du patient en hospitalisation.

NB : Le problème est présent dans la version V1 d'IMS et pas dans la version V2.

Urgent - Avis de sécurité – FSN-2024-07/MST0091092

Dedalus France
22 avenue Galilée, 92350 Le Plessis Robinson

1 / 3

Actions mises en place

Actions mises en place par Dedalus France :

Le problème a été identifié et corrigé dans les versions 8.2021.4.6 et 8.2021.5.1.

Actions à mettre en place par le client

Afin de limiter le risque d'arrêt inopiné de prise en charge :

- Alerter les utilisateurs de la présence de l'anomalie
- Inciter à ce que les traitements arrêtés soient consultés et leur pertinence réévaluée lors du passage des urgences à l'hospitalisation.

Nous vous prions de bien vouloir diffuser ce document auprès de tous les utilisateurs devant être informés.

Indépendamment de la situation décrite ici, nous vous rappelons que les professionnels de santé doivent à tout moment s'assurer que les informations cliniques sont diffusées de manière claire, et qu'ils doivent s'appuyer sur des informations vérifiées, quel que soit le logiciel utilisé.

Il est important que vous mettiez en place les actions décrites dans cet avis de sécurité et que vous accusiez réception de ce courrier.

Si les informations ci-dessus ne s'appliquent pas à votre établissement ou que le dispositif a été transféré à un autre établissement, merci de le préciser dans le formulaire de réponse ci-joint et de faire suivre cet avis de sécurité à l'établissement concerné.

Nous vous remercions de votre coopération et de l'attention que vous porterez à ce problème.

Pour toute question, veuillez contacter :

L'équipe Support
+33(0) 821 044 000
support.france@dedalus.com
Cordialement,

Dr. Stephan Albers
QARA Director – Dedalus Group

Urgent - Avis de sécurité

Urgent - Avis de sécurité – FSN-2024-07/MST0091092

Dedalus France
22 avenue Galilée, 92350 Le Plessis Robinson

2 / 3

Formulaire de réponse client

Nous vous demandons de bien vouloir nous retourner ce formulaire le plus rapidement possible et au plus tard **dans les 30 jours** suivant la réception de ce courrier, à l'adresse e-mail suivante : avisdesecurite.france@dedalus.com

Nous vous remercions de votre coopération.

Client / Etablissement (noms de tous les établissements concernés) :

Adresse :

Référence

FSN-2024-07/MST0091092

Référence produit :

DxCare

Nom du contact

Position

N° de téléphone

Date

Signature

- Je confirme avoir reçu et compris cet avis de sécurité.
- Mon service n'est pas concerné par cet avis de sécurité.
- Le produit a été transféré à un autre établissement.

Nom et adresse de l'autre établissement :

- Veuillez mettre à jour les informations de contact comme suit :

Client / Etablissement :

Adresse :